

COMMUNIQUE SUD EDUCATION CRETEIL

Créteil, 14 mars 2011

PROJET TEMPS DE TRAVAIL RÉGION ILE DE FRANCE

Nous venons d'avoir connaissance du projet concernant la directive temps de travail des agents des Lycées qui doit être appliquée à la rentrée prochaine.

C'EST PIRE QUE CE QUE L'ON PENSAIT !

Il s'agit d'une véritable dégradation des conditions de travail des agents et un allongement considérable de leur temps de travail et de présence dans les établissements.

Heures en plus pour les agents :

- Suppression du deuxième décompte des jours fériés
Entre 32 et 48 heures
- Journée discontinue imposée (pause méridienne non comprise dans le temps de travail entre 30 et 90 minutes – le minimum étant de 45 minutes en cas de journée discontinue)
90 heures par an de travail supplémentaire
135 heures de temps de présence par en plus
- Pause habillage déshabillage qui reste floue (le fait que l'agent ne peut vaquer à ses occupations personnelles signifie que la pause habillage déshabillage est comprise dans le temps de travail).
63 heures par an
- Temps de permanence, correspondant à une astreinte sur poste (soumis à indemnité). Cette disposition semble être instaurée à la demande de l'autorité fonctionnelle.

Cet allongement du temps de travail est d'autant plus inquiétant que le nombre de jours maximum de permanences (temps de présence hors élèves) n'est pas indiqué. Il est actuellement de 25 jours.

NOUS DEMANDONS QUE LES AGENTS NE SOIENT PAS LES VICTIMES DES COMPRESSIONS BUDGÉTAIRES

NOUS EXIGEONS L'ALIGNEMENT SUR LE MIEUX DISANT DES AUTRES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Nos revendications :

- 2ème décompte des jours fériés
- Journée continue (pause méridienne d'au moins 30 minutes comprise dans le temps de travail) quand une majorité d'agents le souhaitent
- Pause habillage déshabillage (conformément à la législation) clairement indiquée dans la directive (rappelons que les agents des collèges du 77 bénéficient de 20 minutes de temps de douche, le soir)
- Respect des congés bonifiés (l'argument de la nécessité de service palliant souvent une vision idéologique)

SIGNONS LA PÉTITION CONTRE CE PROJET (site SUD Education Créteil)

SUD EDUCATION APPELLE LES PERSONNELS À SE MOBILISER CONTRE CE PROJET ET DONNE PREVOIT UN RASSEMBLEMENT LE JOUR DU VOTE EN CTP